

PROJET ÉDUCATIF

École Bruno-Choquette

2023-2027



Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF	3
2. CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF	3
3. DÉMARCHÉ COLLABORATIVE	4
4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	7
5. MISSION, VISION ET VALEURS	8
5.1. NOTRE MISSION	8
5.2. NOTRE VISION	8
5.3. NOS VALEURS	8
6. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	9
6.1. ENVIRONNEMENT EXTERNE	9
6.1.1. <i>Population et territoire</i>	9
6.1.2. <i>L'école et sa communauté</i>	9
6.2. ENVIRONNEMENT INTERNE	9
6.2.1. <i>Portrait de la réussite des élèves</i>	10
6.2.2. <i>L'établissement</i>	10
6.2.3. <i>L'organisation des services : Une Approche Collaborative pour la Réussite</i>	10
7. ZONES DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES DE FORCE	11
8. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	12
9. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT	13
10. PLAN D'ACTION	17

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère [...] (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

¹ Seulement pour les écoles et selon les exigences législatives en vigueur

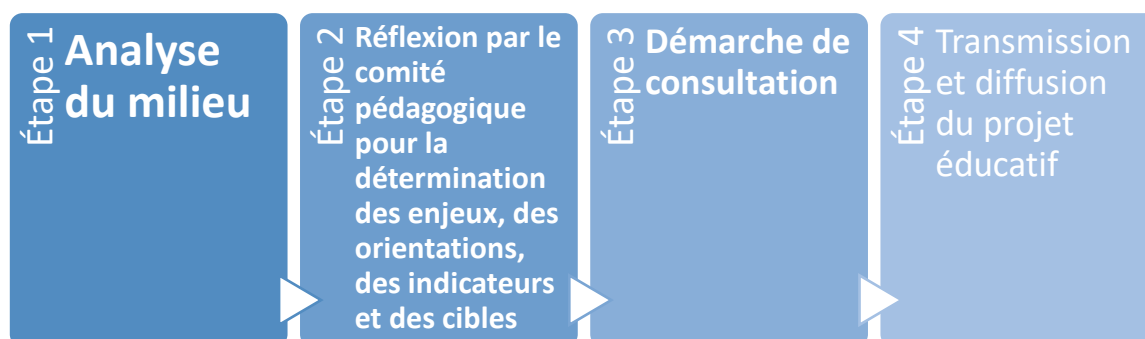
- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarche collaborative

La démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été réalisée principalement en 4 étapes telles que présentées à la figure suivante :

Figure 1 - Étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027

Étape 1 : Analyse du milieu



L'élaboration du projet éducatif de notre école a été une démarche méticuleuse et réfléchie, débutant par une profonde analyse du milieu. Cette première étape, entamée le 30 janvier 2023, a constitué le point de départ essentiel de notre processus. Durant cette première rencontre, notre comité du projet éducatif, composé de membres du personnel engagés et motivés, s'est réuni pour discuter de l'ancien projet éducatif de l'école et d'échanger sur le portrait actuel de l'école. Cette discussion initiale a permis d'établir une base solide pour la révision du projet.

Étape 2 : Réflexion par le comité projet éducatif

Suite à cette première rencontre, nous avons organisé des réunions périodiques au cours du mois de février 2023. Une de ces réunions a impliqué l'ensemble du personnel enseignant afin de présenter des

données actualisées sur les taux de réussite par matière, compétence, et groupes d'élèves. Ces données ont joué un rôle crucial dans l'identification des zones de vulnérabilité au sein de notre école.

Étape 3 : Démarche de consultation

En février 2023, les membres dévoués du comité ont entrepris une démarche de consultation auprès de toutes les parties prenantes de notre communauté éducative. Des sondages ont été élaborés et diffusés aux élèves, aux membres du personnel, et aux parents. Il est important de noter que les parents du conseil d'établissement ont participé activement à la création du sondage destiné aux parents, démontrant ainsi leur engagement envers le processus.

En avril 2023, le comité s'est réuni à nouveau pour analyser en profondeur les résultats des sondages. De plus, lors des rencontres statutaires des enseignants des mois d'avril et mai, une consultation active a été menée pour définir notre vision, nos valeurs, et notre mission. Les parents du conseil d'établissement ainsi que le personnel du service de garde ont également été impliqués dans ce processus de réflexion.

À la fin du mois de juin 2023, une dernière rencontre entre les membres du comité du projet éducatif a eu lieu, ayant pour objectif la définition d'indicateurs précis permettant de mesurer l'atteinte des cibles fixées. Cette étape stratégique garantira que notre projet éducatif est réaliste et quantifiable.

Étape 4 : Transmission et diffusion du projet éducatif

Enfin, en décembre 2023, notre conseil d'établissement jouera un rôle essentiel en approuvant le projet éducatif finalisé. Une fois approuvé, le projet sera diffusé à l'ensemble de notre communauté éducative, garantissant ainsi que chacun puisse contribuer à sa mise en œuvre et à sa réussite.

L'élaboration de notre projet éducatif a été un processus collaboratif, inclusif, et rigoureux, impliquant toutes les parties prenantes de notre école. Ce projet représente notre engagement envers l'amélioration continue de l'éducation que nous offrons à nos élèves, tout en répondant aux besoins changeants de notre communauté éducative.

Membres du comité projet éducatif	
Josée Marsan	Enseignante de premier cycle
Mélissa Bergeron	Enseignante de 3 ^e cycle
Jacinthe Bastien	Enseignante du préscolaire
Corinne Maurice	Enseignante du 2 ^e cycle
Ève Pinsonneault	Enseignante du 3 ^e cycle
Sonia Barry	Orthopédagogue
Laurine Minguet-Mei	Orthopédagogue
Nathalie Leboeuf	Psychoéducatrice

Le projet éducatif 2018-2023 de l'école Bruno-Choquette démontre une continuité remarquable avec le nouveau projet éducatif 2023-2027. En effet, l'analyse du milieu effectuée en 2018 présente des

similitudes frappantes avec celle réalisée en 2023, confirmant ainsi la pertinence des orientations établies cinq ans plus tôt. Les orientations formulées en 2018, axées sur la disponibilité des élèves aux apprentissages et la réussite de tous les élèves, demeurent au cœur des préoccupations de l'équipe-école. Toutefois, dans le projet éducatif 2023-2027, l'équipe-école a décidé de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles pour accroître la disponibilité des élèves aux apprentissages et renforcer son soutien envers eux, reflétant ainsi son engagement continu envers l'amélioration de l'engagement et de la réussite de chaque élève. Cette évolution stratégique témoigne de la volonté constante de l'école Bruno-Choquette d'adapter son projet éducatif pour répondre aux besoins changeants de sa communauté éducative tout en maintenant le cap sur ses valeurs fondamentales.

Tableau 1 - Liens entre l'ancien projet éducatif 2019-2023 et le projet éducatif 2023-2027

Orientations du projet éducatif 2018-2023	Orientations du projet éducatif 2023-2027
Faire en sorte que les élèves soient plus disponibles aux apprentissages afin de favoriser leur engagement tout au long de leur cheminement.	Mobiliser l'ensemble des ressources pour faire en sorte que les élèves soient plus disponibles aux apprentissages afin de favoriser leur engagement.
Favoriser la réussite de tous les élèves en impliquant, et en soutenant, tous les acteurs.	Soutenir les élèves pour favoriser leur réussite.

Tableau 2 - Calendrier des travaux du comité pédagogique

Date	Travaux effectués
30 janvier 2023	Analyse du milieu et bilan projet éducatif 2018-2023
02 février 2023	Un sondage élève et personnel de l'école a été élaboré par les membres du comité PÉ.
28 avril 2023	Les membres du comité ont effectué un retour sur les données des sondages (sondages école et sondages PEVR). De plus, ils ont formulé les orientations et les objectifs.
13 octobre 2023	Les membres du comité se réunissent pour planifier les dernières étapes (mission, vision, valeurs, orientations, objectifs et cibles).
23 octobre 2023	En sous-groupes, les membres du comité rédigent le propre. En après-midi, les membres du comité analysent le tableau synoptique et comparent avec les données disponibles.
24 octobre 2023	Le comité présente à l'équipe-école le projet éducatif 2023-2027
13 novembre 2023	Dépôt du projet éducatif au conseil d'établissement

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration². » La concertation vise la recherche d'un consensus dans la détermination des orientations, des priorités d'action et des résultats attendus du projet éducatif. Conformément à la LIP, chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'établissement et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation

² Claude LARIVIÈRE (2001). « Les réseaux intégrés de services : fondements, définitions et modes d'organisation », dans *Guide pour soutenir le partenariat : entente CLSC-centres jeunesse*, Québec, Comité conjoint CLSC-centres jeunesse, p. 38.

des élèves, des parents, des membres du personnel de l'établissement et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire³.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.⁴

Tableau 3 - Calendrier des consultations effectuées

Date	Instance consultée	Travaux effectués
02 février 2023	Personnel de l'école et les élèves	Le comité de projet éducatif a élaboré des sondages pour le personnel de l'école et les élèves. Par le biais des réponses du sondage, un bilan du PÉ 2018-2023 a été effectué.
05 avril 2023	Parents de l'OPP	Les parents de l'OPP ont élaboré un sondage pour les parents. Par le biais des réponses du sondage, un bilan du PÉ 2018-2023 a été effectué. Les parents ont exprimé leur soutien à l'égard des orientations et des objectifs élaborés dans le PÉ 2018-2023.
17 avril 2023	Personnel enseignant	Le personnel enseignant ont fait ressortir des éléments fondamentaux liés à la mission, la vision et aux valeurs de l'école. De plus, ils se sont exprimés sur les orientations et objectifs formulés par les membres du comité. Les enseignants souhaitent que l'implication des élèves soit mise de l'avant. Le personnel enseignant a aussi fait une analyse SWOT de l'école (forces, faiblesses, opportunités, menaces).
17 mai 2023	Consultation service de garde et personnel de soutien (surveillants et TES)	Le personnel du service de garde et le personnel de soutien présent ont fait ressortir des éléments fondamentaux liés à la mission, la vision et aux valeurs de l'école. De plus, ils se sont exprimés sur les orientations et objectifs formulés par les membres du comité. Les membres du service de garde soutiennent favorablement les éléments proposés. Le personnel du service de garde a aussi fait une analyse SWOT de l'école (forces, faiblesses, opportunités, menaces).
29 mai 2023	Conseil d'établissement	Les membres du conseil d'établissement se sont exprimés en lien avec la mission, la vision et les valeurs de l'école par le biais d'une activité de discussion et d'un sondage. De plus, ils se sont exprimés sur les orientations et objectifs formulés par les membres du comité. Les membres du conseil d'établissement soutiennent favorablement les éléments proposés.
24 octobre 2023	Rencontre statutaire	La direction présente le résultat des travaux effectués par le comité. Le tableau synoptique comprenant les enjeux,

³ LIP, articles 74 et 109

⁴ LIP, article 74

		orientations, objectifs, indicateurs et cibles est discuté en assemblée.
--	--	--

5. Mission, vision et valeurs

5.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique.⁵

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

5.2. Notre vision

La vision de l'école Bruno-Choquette est de forger un environnement d'apprentissage inclusif et stimulant où chaque élève est activement impliqué. Notre personnel travaille en étroite collaboration avec nos partenaires et les familles pour promouvoir l'acceptation des différences, encourager l'engagement actif des élèves et œuvrer à la réussite individuelle de chacun d'entre eux.

5.3. Nos valeurs

Engagement : À l'école Bruno-Choquette, nous croyons en l'engagement actif de chaque élève dans son propre parcours éducatif. Notre personnel est déterminé à soutenir la motivation des élèves et à les accompagner de manière personnalisée. Nous offrons des défis stimulants et des opportunités d'apprentissage enrichissantes pour permettre à chaque élève de s'épanouir et d'atteindre ses objectifs.

Bienveillance : La bienveillance, découlant du respect, est un pilier essentiel de notre école qui oriente les comportements de chacun. À l'école Bruno-Choquette, nous façonnons un environnement où chaque élève éprouve un profond sentiment d'écoute, de respect et de soutien, quelles que soient ses particularités et ses besoins. Nous favorisons une culture d'empathie, d'inclusion et de bien-être, contribuant ainsi au développement socio-émotionnel et à l'estime de soi de chaque élève.

Collaboration : La collaboration est une valeur essentielle à l'école Bruno-Choquette, où les élèves sont encouragés à travailler ensemble, à échanger des idées et à apprendre les uns des autres. Nous favorisons un environnement collaboratif où les élèves sont incités à partager leurs connaissances, à s'entraider et à développer des compétences de travail d'équipe. Nous croyons en l'importance de la collaboration entre les élèves, le personnel, les partenaires et les familles pour favoriser une expérience éducative riche et globale.

⁵ LIP, article 36

6. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement⁶

L'école Bruno-Choquette évolue dans un environnement externe et interne qui façonne son identité et son approche éducative. Dans cette section, nous explorerons ces deux facettes essentielles qui contribuent à notre contexte éducatif unique.

6.1. Environnement externe

Pour comprendre pleinement l'école Bruno-Choquette et son contexte éducatif, il est essentiel d'explorer l'environnement externe dans lequel elle évolue. Cette section offre un aperçu du quartier urbain près du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de sa population diversifiée et des partenariats communautaires qui enrichissent notre expérience éducative. Découvrons comment cet environnement extérieur façonne notre identité éducative unique.

6.1.1. *Population et territoire*

Notre établissement est situé au cœur d'un quartier urbain, à proximité du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette localisation particulière est caractérisée par un indice de milieu socio-économique de 10 et un indice de faible revenu de 8, reflétant la diversité de notre population. Nos élèves proviennent de familles variées, qu'elles soient monoparentales ou nucléaires. De plus, nous accueillons les jeunes du foyer Le Passage, géré par les centres jeunesse, offrant ainsi un contexte d'apprentissage riche et inclusif. Dans la dernière année, nous avons observé un nombre croissant d'inscriptions d'élèves issues de l'immigration récente.

6.1.2. *L'école et sa communauté*

Notre école bénéficie de la proximité de plusieurs services essentiels tels que la bibliothèque, l'aréna municipal et le théâtre des Deux-Rives. De solides partenariats avec des organismes locaux tels que la clinique de pédiatrie sociale l'Étoile, le mouvement SEM, le Club des petits déjeuners, la fondation Christian Vachon, Justice Alternative, l'Opération Bonne Mine et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu enrichissent notre offre éducative. Si la plupart de nos élèves se distinguent par leur ouverture à la différence, leur engagement dans les projets de l'équipe-école et leur désir d'apprentissage, nous sommes également conscients de certains défis comportementaux, notamment la concentration, la gestion des émotions et l'anxiété chez certains élèves.

6.2. Environnement interne

L'école Bruno-Choquette ne se limite pas à son emplacement géographique ou à sa population environnante. Dans cette section, nous plongerons au cœur même de notre établissement pour explorer l'environnement interne qui définit notre approche éducative.

⁶ LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109

6.2.1. *Portrait de la réussite des élèves*

Notre évaluation des résultats des élèves révèle des vulnérabilités en lecture et des performances en deçà des attentes en mathématiques, notamment dans la compétence *Raisonnement à l'aide de concepts et de processus mathématiques*.

6.2.2. *L'établissement*

Notre équipe-école place la création de liens affectifs avec les élèves au cœur de son approche pédagogique. Les élèves de la 4^e à la 6^e année ont l'opportunité de développer leurs compétences musicales au sein du projet Harmonie, tandis que d'autres élèves bénéficient de diverses options d'activités telles que les activités sportives interscolaires et un club d'échecs. Les services complémentaires sont soutenus par une équipe dévouée, comprenant notamment des professionnels en éducation spécialisée, en psychoéducation, en orthopédagogie et en orthophonie. Cette approche globale renforce notre engagement envers la réussite de chaque élève.

Tableau 4 - L'établissement en quelques chiffres (2023-2024)

L'établissement en quelques chiffres	Précolaire	Primaire	SÉDG	Total
Nombre d'élèves	60	247	159	307
Nombre d'enseignants	5	20		25
Nombre de membres du personnel de soutien	9		8	17
Nombre de membres du personnel professionnel	4			4
Indice de défavorisation (IMSE)	10			
État budgétaire au 30 juin 2023 (équilibre, surplus ou déficit)	Déficit (non-reporté)			

6.2.3. *L'organisation des services : Une approche collaborative pour la Réussite*

À l'école Bruno-Choquette, l'organisation des services aux élèves repose sur une approche collaborative et proactive visant à soutenir la réussite éducative de chaque enfant. Notre démarche s'appuie sur des rencontres régulières de concertation, certaines intégrées dans notre calendrier scolaire (portraits de groupe, rencontres services complémentaires, révision des plans d'intervention, etc.).

Les rencontres de concertation sont au cœur de notre approche. Régulièrement, les enseignants titulaires, les membres de l'équipe des services complémentaires (comprenant des professionnels tels que des orthophonistes, des psychoéducateurs, et des orthopédagogues, ainsi que des éducatrices spécialisées) et la direction se réunissent pour discuter des besoins et des progrès des élèves. Ces rencontres permettent de dresser un portrait complet des forces et des défis des élèves, de

partager des observations et des recommandations et de prendre des décisions concertées pour répondre aux besoins individuels.

Notre équipe des services complémentaires est composée de professionnels dévoués, chacun apportant son expertise spécifique. Cette diversité de compétences nous permet de mettre en place des stratégies variées pour soutenir nos élèves dans leur cheminement éducatif.

De plus, l'équipe professionnelle, comprenant une orthophoniste, une psychoéducatrice et deux orthopédagogues, se réunit cinq fois par année pour évaluer les besoins des élèves, assurer un suivi sur des dossiers (évaluations, classements, validations, etc.) et planifier des interventions ciblées. Cette régularité favorise une communication fluide et une réactivité appropriée pour répondre aux besoins changeants des élèves.

Notre école déploie le service en cohérence avec le modèle de Réponse à l'Intervention (RAI). Les orthopédagogues effectuent des activités de dépistage en lecture pour identifier les élèves fragiles et intervenir en fonction des trois paliers du modèle RAI. De plus, des activités de dépistage sont menées au préscolaire 4 ans et 5 ans pour identifier les besoins langagiers des élèves. Nous collaborons étroitement avec les services du programme Agir-Tôt en orthophonie, renforçant ainsi notre capacité à intervenir précocement.

Enfin, lorsque le personnel identifie une résistance aux interventions visant à soutenir un élève dans sa réussite, que ce soit au niveau des comportements adaptés ou de la réussite scolaire, nous mettons en place un comité d'aide. Ce comité réunit différentes expertises pour élaborer des stratégies positives et personnalisées visant à soutenir l'élève en difficulté.

L'organisation des services aux élèves à l'école Bruno-Choquette repose sur une approche collaborative, une communication régulière, et une utilisation judicieuse du modèle RAI pour soutenir la réussite de chaque enfant. Nous sommes engagés à offrir un environnement éducatif où chaque élève peut s'épanouir et atteindre son plein potentiel.

7. Zones de vulnérabilité et zones de force

À la suite de l'analyse des résultats obtenus par les sondages réalisés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel et à la suite de l'analyse des données concernant la réussite des élèves, le comité pédagogique a établi des zones de force et des zones de vulnérabilité afin de pouvoir bien cerner les objectifs du *projet éducatif 2023-2027*. Le tableau suivant présente les zones de force et de vulnérabilité relevées.

Tableau 5 - Zones de force et zones de vulnérabilité de l'établissement

Zones de force	Zones de vulnérabilité
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel engagé et haut niveau de collaboration. • Collaboration positive entre le personnel, avec la communauté et les familles. • Milieu accueillant et acceptant des différences (autant le personnel, les élèves, la communauté). • Personnel engagé dans le développement professionnel. Personnel qualifié. • Stabilité dans le personnel de l'école. • Activités d'accueil pour les familles des élèves de la maternelle 4 ans et 5 ans (février, mai et août). • Activités d'accueil VIP pour les nouveaux élèves et les élèves issus de l'immigration récente. 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'absentéisme élevé chez les élèves. • Espace physique limité (tous les locaux sont occupés). • Cour d'école peu attrayante. • Peu de variété dans les activités proposées aux élèves (parascolaire, activités midi, etc.) • Clientèle importante avec un parcours scolaire instable. Plusieurs écoles dans un court parcours. • Inscriptions et désinscriptions en cours d'année (élèves issus de l'immigration, placement au foyer, déménagement, etc.) • Taux de réussite en lecture au premier cycle (82%) • Taux de réussite de la compétence «Raisonnement à l'aide de concepts et de processus mathématiques» au 2e et 3e cycles (82% et 80%)

L'analyse du milieu a permis de déterminer des zones de force et des zones de vulnérabilité. Ces dernières ont permis au comité du projet éducatif de mettre en évidence les enjeux de la réussite éducative au printemps 2023 en prévision de la rédaction du projet éducatif 2023-2024.

8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Dans cette section du projet éducatif, l'école Bruno-Choquette s'engage à assurer une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Le comité projet éducatif de notre école a pris des mesures pour s'approprier les orientations et les objectifs de ce plan, reconnaissant ainsi l'importance de travailler en harmonie avec la vision globale du centre de services scolaire.

Le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières repose sur des piliers fondamentaux dont ces deux orientations : "Assurer aux élèves et au personnel un milieu sain, sécuritaire, inclusif, stimulant, et bienveillant" et "Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous". Ces orientations reflètent l'engagement du centre de service et de notre école envers la création d'un environnement éducatif favorable à l'épanouissement de chaque élève et au soutien de nos membres du personnel.

Dans notre projet éducatif 2023-2027, nous avons veillé à intégrer ces orientations dans nos propres priorités. Nous sommes convaincus que la réalisation de ces orientations contribuera de manière

significative à la réussite de nos élèves. Pour ce faire, nous avons identifié deux grandes orientations spécifiques :

1. Mobiliser l'ensemble des ressources pour faire en sorte que les élèves soient plus disponibles aux apprentissages afin de favoriser leur engagement : Cette orientation s'inscrit dans la continuité de l'objectif du Centre de services scolaire de créer un environnement stimulant et inclusif. À l'école Bruno-Choquette, nous nous efforçons de mettre en place des initiatives et des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement actif des élèves dans leur parcours éducatif. Nous mobilisons nos ressources pour offrir un soutien personnalisé, des défis enrichissants et des opportunités d'apprentissage qui permettent à chaque élève de s'épanouir.

2. Soutenir les élèves pour favoriser leur réussite : Cette orientation est en parfaite adéquation avec la volonté du Centre de services scolaire de faire de la réussite des élèves une fierté partagée. À l'école Bruno-Choquette, nous mettons en œuvre des stratégies visant à soutenir activement nos élèves dans leur cheminement éducatif. Nous nous engageons à offrir un accompagnement adapté à leurs besoins, à développer des compétences essentielles et à créer un environnement bienveillant qui favorise leur réussite.

Nous sommes conscients que ces orientations partagées contribueront à renforcer notre communauté éducative et à guider nos actions au cours des quatre prochaines années. Notre engagement envers ces objectifs est soutenu par une analyse approfondie de notre contexte éducatif et nous sommes déterminés à justifier chaque étape de notre parcours vers la réussite de nos élèves.

9. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Une **orientation** permet à un établissement d'enseignement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit ses priorités. Elle est rattachée à un enjeu et présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Elle est introduite par un seul verbe d'action;
- Elle véhicule une idée maîtresse;
- Elle est claire et concise.

Un **objectif** constitue un engagement prioritaire de l'établissement d'enseignement pour la période couverte par le projet éducatif. Il énonce les changements précis et mesurables que l'établissement d'enseignement souhaite effectuer. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour les élèves, jeunes et adultes, et constitue la base de la reddition de comptes. Il présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Il est introduit par un seul verbe d'action;
- Il véhicule une seule idée;
- Il précise la population étudiante ciblée;

- Il rend explicites les résultats visés.

Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée. Il peut être justifié de déterminer des cibles intermédiaires pour certains objectifs en vue d'effectuer un meilleur suivi durant la période couverte par le projet éducatif.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : La réussite de tous les élèves			
Soutenir les élèves pour favoriser leur réussite.	Favoriser le développement de la compétence à lire pour réduire le nombre d'élèves en échec au 1er cycle.	- <i>Taux d'échec en lecture pour les élèves du 1^{er} cycle.</i>	<i>Viser un seuil d'échec inférieur ou égal à 10% d'ici 2027 (Année scolaire 2021-2022: Résultats de 0 à 59%, 14 élèves/81 élèves → 17,28%)</i>
	Favoriser le développement de la compétence <i>Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i> aux 2 ^e et au 3 ^e cycles.	- <i>Taux d'échec de la compétence «Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques» au 2^e et 3^e cycles.</i>	<i>Viser un seuil d'échec inférieur ou égal à 15 % du taux de réussite dans la compétence à raisonner d'ici 2027 (Année scolaire 2021-2022: Résultats de 0 à 59%, 29 élèves/153 élèves → 18,95%)</i>



Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : Le bien-être physique et psychologique des élèves			
Mobiliser l'ensemble des ressources pour faire en sorte que les élèves soient plus disponibles aux apprentissages afin de favoriser leur engagement.	<p>Soutenir le bien-être global de tous les élèves en déployant les ressources qui visent à répondre à leurs besoins.</p> <p>Maintenir des liens significatifs et durables entre l'école, la famille et la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'activités-midi offert aux élèves- Somme dépensée pour les collations/repas/projet offerts aux élèves grâce à la mesure Alimentaire- Niveau de bien-être déclaré des élèves (sondage PEVR – 65,52%).- Nombre de consignations liées aux comportements à risque des élèves (SOI)- Nombre d'élèves utilisateurs du club du petit déjeuner- Nombre d'activités impliquant les parents dans l'école.- Établir des processus de collaboration clairs et définis avec au moins un partenaire communautaire.	<ul style="list-style-type: none">- Offrir des activités-midi 4 jour sur 5.- Dépenser la totalité du budget alloué au soutien alimentaire des élèves.- Viser que 75% des élèves déclarent leur bien-être.- Réduire les comportements à risque de 10%.- Augmenter le nombre d'élèves utilisateurs du Club des petits déjeuners de 10%- Augmenter le nombre d'activités impliquant les parents dans l'école à 10 par année pour les élèves du primaire.- Mise en place d'un protocole collaboratif avec un partenaire communautaire.

10. Plan d'action